

Sujet : [INTERNET] projet photovoltaïque

De : bernadette <agosta.bernadette@orange.fr>

Date : 07/10/2022 09:57

Pour : "pref-berrac@gers.gouv.fr" <pref-berrac@gers.gouv.fr>

Monsieur le commissaire enquêteur,

Comment peut-on être d'accord avec un tel projet qui a été mené et construit par les premiers élus sans tenir compte de l'avis des Berracais, puisque ceux-ci n'ont été avisés que quelques jours avant l'enquête.

Comment peut-on être d'accord lorsque un tel projet qui va se situer à l'entrée d'un très beau village inscrit aux monuments historiques le 9 mars 1943.

Comment peut-on être d'accord quand aucune réponse n'est donnée sur la pollution environnementale, le refroidissement des panneaux, qu'aucune étude n'a été faite sur la viabilité des plantes aromatiques dans de telles conditions : température, hydrométrie, luminosité, qui est une façon détournée pour l'utilisation de terres agricoles, qui est d'ailleurs une très bonne terre lorsqu'on sait l'utiliser, mes parents ont très bien vécu avec.

Comment peut-on être d'accord quand on sait qu'il y aura une importante décote immobilière sur un large périmètre, une fuite touristique

Provenance : [Courrier](#) pour Windows 10



Sans virus.www.avast.com